

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Et maintenant ? Qu'est-ce qui va nous arriver ? Nous attendons qu'il se passe quelque chose et nous nous demandons ce que ce sera.

Après qu'on a fait quelque chose on commence à réfléchir ! Et l'on se demande si l'on a bien ou mal fait ! Sans doute, il est un peu tard ! Sans doute, il vaudrait mieux y penser avant ! Mais c'est bien difficile...

Avant, on est dans cet état de désir qui surexcite les nerfs et trouble le cerveau. Ce désir une fois réalisé, le calme revient et aussi la clairvoyance. Avant, on ne peut qu'imaginer et supposer. Après, on voit ! Les voiles sont déchirés et la situation apparaît dans sa réalité...

La France a soulagé ses nerfs en envoyant au nez de l'oncle Sam, abasourdi, un énergique « non » qui claqué comme un défi.

Cette manifestation achevée, on voudrait presque s'en tenir là et dire au camarade qu'on vient de fâcher : « ne m'en vexe pas, mon vieux ! tiens, voilà ton argent ! ». Car maintenant, la France se demande si elle a bien fait ! Et qu'est-ce qui va se passer ?

Pour sûr, c'est une chose énorme que, sous l'irrésistible poussée de l'opinion, le Parlement français vient d'accomplir.

Je ne dis pas qu'elle soit injuste ni honteuse ! Je dis seulement qu'elle est, dans le vrai sens du mot, prodigieuse. Elle est hors-série. Elle est si extraordinaire que les Etats-Unis pas plus que nous-mêmes n'en sont encore revenus. Ni eux, ni nous ne pouvons encore en mesurer toutes les conséquences !

Certainement les Etats-Unis sont la première cause de ce qui vient d'arriver. En empêchant l'Allemagne de nous payer, le président Hoover nous a empêché de le payer. Les Etats-Unis devraient donc s'en prendre à leur Président.

Mais c'est à nous qu'ils s'en prendront ! D'ailleurs, ils ont déjà débarqué Hoover. Qu'est-ce qu'ils peuvent lui faire de plus ?

Ils ne se diront pas que nous leur avons simplement rendu le coup qu'ils nous avaient porté. Ils chercheront à nous en donner d'autres !

Les Etats-Unis ont eu tort. Bien sûr. Mais c'est une raison de plus pour nous en vouloir. On n'a jamais apaisé quelqu'un en lui prouvant qu'il a tort. Au contraire. Plus on a le sentiment d'avoir tort, plus on est furieux.

Et ça commence déjà. Quelques millions d'Américains font sur leurs créances pour diminuer leurs difficultés intérieures, qui sont terribles. Ils font retentir les échos des éclats d'une colère qui risque de peser lourd sur les décisions de leur gouvernement.

De toutes manières, notre geste tranchant n'a pas tranché grand-chose. Il laisse subsister une redoutable part d'inconnu. Il est le premier acte d'une aventure dont la suite exigera de nous autant de calme et de sang-froid que nous avons mis de dépit et d'énervement à nous y précipiter.

L'Angleterre a payé ! L'Italie a payé. Ce ne sera pas gratuitement. Quels avantages essayeront-elles d'obtenir à notre détriment ? Et le gouvernement britannique ne voudra-t-il pas récupérer sur ses débiteurs — dont nous sommes le principal — ce qu'il donne à son créancier ? Je sais que si les accords de Lausanne n'étaient pas ratifiés nous aurions la ressource de nous retourner vers l'Allemagne ! Mais ça, n'est-ce pas, nous savons ce que ça vaut. Nous sommes fixés !

Bref, on a l'esprit assailli par des interrogations sans réponse !...

Notez que nous nous interrogerions de même si nous avions fait tout le contraire ! Si le Parlement avait suivi les conseils d'Herriot, nous l'accablerions de reproches. Nous serions aussi troublés et nous redouterions les conséquences de notre faiblesse.

Car, j'aurais dû l'ajouter au début de cet article : si on ne voit bien les conséquences d'un acte qu'après l'avoir accompli, il y a des cas où ces

qui est difficile n'est pas de faire ce qu'il faut, mais de savoir ce qu'il faut faire.

Ici, toutes les solutions étaient plus ou moins mauvaises. En faveur du paiement, il y avait des raisons aussi fortes qu'en faveur du refus. On n'avait le choix qu'entre des maux différents.

Facile au proverbe de dire : choisissez le moindre ! Ou est-il, le moindre ? Ce n'est jamais celui qu'on a. Et c'est pourquoi, nous pouvons en être sûrs, tôt ou tard nous serons mécontents parce qu'on aura fait ce que nous aurons voulu !

Nous souhaitons bonne chance et bon courage au successeur d'Herriot. Mais il faut d'abord qu'on le trouve.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LES BONS DINGOS

La vie moderne compte un nombre croissant de demi-fous, dont les manières pittoresques sont inoffensives. Quelques-uns valent d'être signalés. Ne donnons pas de noms précis. Il ne faut faire aux loquax nulle peine, même légère. Ils sont si doux, ces innocents...

Infiniment touchant fut M. Dupont, dont la maison, proche de l'Arc de Triomphe, garda obstinément les volets clos, depuis le jour où tomba le Second Empire, dont il était un fervent admirateur.

Dernière ces volets fermés, pourtant, demeurait un homme riche, intelligent, racé et qui avait brillé à la Cour des Tuileries.

Deux domestiques, bien stylés, allaient et venaient dans sa maison, pour les achats indispensables à la vie matérielle. Mais ils avaient ordre de n'apporter du dehors quoi que ce fût qui pût être un écho de la vie extérieure, ni un livre, ni un journal.

Toutes les dépenses étaient réglées par le plus ancien de ces serviteurs, homme de confiance, qui avait tous pouvoirs pour signer.

M. Dupont ne recevait aucune visite. Tous les siens, d'ailleurs, étaient morts et le déroulement de la vie moderne lui était indifférent.

Les gens avaient eu vite fait de l'oublier, de l'ignorer même.

Quelques-uns, étonnés de ces fenêtres continuellement closes, savaient seulement que quelqu'un d'âge habillé là, à qui la société moderne déplaçait, à la suite de ses transformations politiques. Il avait préféré, plutôt que de se supprimer lui-même de cette société, la supprimer de sa propre vie et il avait rayé à tout jamais le monde ambiant, comme si celui-ci n'existait pas.

Viellit, mais toujours aimable et intelligent, M. Dupont vécut dans son appartement plein de reliques. Quelques rares amis, qui se plaçaient à la consigne formelle donnée par lui, venaient le voir et parler du passé.

Il est mort, lorsque la guerre éclata. La nouvelle était venue jusqu'à lui, malgré lui et il l'a considérée comme la fin du monde.

Si M. Dupont avait supprimé la société moderne extérieure, M. Dubreuil a supprimé sa personnalité physique. Lui aussi, il est vrai, est riche et oisif.

Il déclara un jour, de continuer à se méfier par les humains, mais à la condition que les humains, quels qu'ils fussent, même ses plus proches, ne s'en douteraient pas et il imagina d'avoir chez lui tout un arsenal de maquillages, de perruques et de déguisements.

De sa maison, on voit sortir un homme continuellement transformé.

Le vêtement, la corpulence, le port de la barbe, l'apparence d'âge varient sans cesse et, de la sorte, M. Dubreuil va dans la vie, en curieux sans être reconnu.

HENRY DE FORGE.

EN BELGIQUE

M. de Broqueville, premier ministre, a eu mardi, un entretien avec M. Devèze, président du Conseil national du parti libéral.

A l'issue de cet entretien, M. Devèze a brièvement déclaré qu'il avait fait au premier ministre le commentaire des décisions prises dimanche par le conseil libéral. M. Devèze a l'impression que les membres du gouvernement démissionneront cet après-midi au cours d'une réunion pendant laquelle ils prendront également une décision concernant M. Renkin, chef de la droite parlementaire et premier ministre dans le précédent cabinet.

Informations

La question des dettes

L'ambassadeur de France, M. Claudel, a remis jeudi, à 11 h. 30, à M. Stimson, au département d'Etat, la note informant le gouvernement américain que le gouvernement français, après le vote de la Chambre, n'avait plus autorité pour négocier à propos de la question des dettes.

Ce que disent les Américains

Dans les milieux gouvernementaux américains on accueille avec la plus vive satisfaction la rupture de ce qu'on appelait le « front commun » entre les débiteurs.

La menace d'un front commun embarrassait, en effet, beaucoup le gouvernement américain, qui était absolument opposé à la réunion d'une Conférence générale sur les dettes. La division qui se produit entre les débiteurs est considérée comme une victoire diplomatique de première importance, puisqu'elle entraîne nécessairement des négociations séparées avec les débiteurs qui ont accepté de payer.

L'Angleterre paiera en or

M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a rappelé dans quelles conditions la dette britannique envers les Etats-Unis a été contractée après l'entrée de l'Amérique dans la guerre. Puis le chancelier a poursuivi :

« Si nous ne demandons pas de recevoir de nos débiteurs européens plus que nous devons payer nous-mêmes à notre créancier américain, nous ne pouvons pas non plus demander moins à nos débiteurs. »

« Si la Grande-Bretagne a décidé de faire face à l'échéance du 15, c'est que nous ne pouvons pas affirmer qu'il nous était impossible de payer. Notre refus de payer aurait eu son écho dans le monde entier. »

« Notre paiement du 15 décembre sera effectué en or, à New-York, jeudi par les soins de la banque fédérale de réserve, à la disposition de laquelle la Banque d'Angleterre tiendra l'or nécessaire pour effectuer ce versement », a conclu M. Neville Chamberlain.

Rapprochement franco-roumain

Un groupe de rapprochement franco-roumain s'est constitué à la Chambre. Ce groupe, qui comprend 74 députés, a nommé président M. Pierre Taittinger.

Le groupe se propose de constituer tout d'abord un centre de documentation économique sur les questions intéressant à la fois la France et la Roumanie, de répandre par des conférences les sentiments d'amitié franco-roumaine sur le terrain politique et économique, et d'établir par des voyages et des échanges de communications des relations de plus en plus étroites entre les deux pays.

Accord franco-autrichien

Les négociations franco-autrichiennes, qui se poursuivaient depuis quelques jours, ont abouti à la conclusion d'un protocole concernant les contingents.

Les parties contractantes se sont mises d'accord pour procéder à certains aménagements du régime de restriction des importations que les deux pays ont été obligés d'établir en raison de la situation économique. En même temps, quelques difficultés techniques qui entravaient le fonctionnement normal du système de compensation ont été heureusement résolues.

En Espagne

De sérieux désordres se sont produits à Benitragia, ce sont les communistes, croit-on, qui ont provoqué ces incidents au cours desquels un ouvrier a été tué et huit personnes ont été grièvement blessées. Parmi ces dernières on relève le maire et le juge de paix du village. La garde civile a rétabli l'ordre après avoir procédé à de nombreuses arrestations.

En Allemagne

Les nationaux allemands ont repoussé l'offre que le président de la Diète prussienne leur a soumise, au nom de M. Adolf Hitler, de participer à une coalition gouvernementale avec les nationaux-socialistes et le centre.

Le groupe parlementaire nationaliste de la Diète prussienne a fait savoir au président du Landtag, qu'il n'était pas disposé, pour des raisons de principe, à participer actuellement à la combinaison proposée.

Le Japon et les Soviétiques

On apprend d'une personnalité approchant M. Litvinoff que, contrairement à certains bruits, il n'existe présentement à Genève aucune négociation entre MM. Litvinoff et Matsuoka, en vue de la conclusion d'un pacte d'amitié. Malgré l'amélioration des relations nipponnes, un tel pacte n'est pas imminent.

En Chine

Les hostilités ont recommencé dans le Se Tchouen.

Liou Wen Oui, battu par la coalition dirigée par Liou Siang, a évacué Tchen-Tou et bat en retraite dans la direction de l'Ouest.

Le Mexique quitte la S. D. N.

Par une lettre, le gouvernement du Mexique vient de faire savoir à la S. D. N. qu'il sera dans l'obligation de se retirer de la S. D. N. parce qu'il est obligé de prévoir qu'il ne sera pas en mesure de remplir ses devoirs de membre, étant donnée la dépression économique dont souffre le pays.

Il donne dès aujourd'hui le préavis de deux années prévu par le pacte.

Le Mexique était entré dans la S. D. N. à l'Assemblée de septembre 1931 et est membre du conseil.

EN PEU DE MOTS...

M. Schulthess est nommé président de la Confédération helvétique pour 1933.

La police a arrêté à Montpellier, le receveur des P. T. T. de Graissessac, nommé Delouvrier, 56 ans, qui avait abandonné ses bureaux en déjouant la recette s'élevait à 400.000 francs.

La crue du Tarn s'est élevée à 6 mètres, jeudi, à Montauban. Le ruisseau le Tesco, retenu à son embouchure par la crue du Tarn, a débordé dans les jardins et a envahi la partie basse du jardin des Plantes.

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le nommé Mariou Evau, condamné à mort par la Cour d'assises du Puy-de-Dôme, pour assassinat.

Le Sud-Express, Lisbonne-Paris, a dévié légèrement entre les gares de Carpio-Azaba et de Cudard Rodriguez. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

NOS ÉCHOS

Ca date de longtemps.

On sait quels rapports affectueux existent entre la France et les Etats-Unis, à la fin du XVIII^e siècle et les sacrifices que nous avons faits pour nos amis.

Talleyrand, comme beaucoup de Français, visita les Etats de l'Union américaine et y entretenit une amitié qui n'a pas été inutile à notre pays. Un trait le frappa. Dans l'Etat du Maine, il eut avec son hôte, citoyen fort considéré, une conversation instructive. Ce propriétaire avait l'intention de se rendre à Philadelphie.

J'espère, lui dit Talleyrand, que vous serez heureux de voir le général Washington, le héros de votre indépendance.

Et l'autre de lui répondre : C'est surtout M. Bingham que je voudrais voir, car on dit qu'il est le plus riche des Américains.

Talleyrand ajoutait : « Partout en Amérique j'ai trouvé cette même admiration pour l'argent et souvent grossièrement exprimée. Le luxe y est arrivé trop vite. »

Les goûts sont les mêmes un siècle et demi plus tard.

Au petit matin.

Il était deux heures du matin quand M. Herriot monta à la tribune pour adresser une dernière adjuration à la Chambre. Loin de l'avoir fatigué, le débat, qui durait déjà depuis deux heures, semblait au contraire avoir aiguisé sa verve, affiné ses arguments. Son ascendant sur l'Assemblée était incontestable.

A quatre heures, il parlait encore. Il n'avait, certes, pas la prétention de modifier le vote de la Chambre, dont le siège était fait, mais il tenait à accomplir jusqu'à la dernière limite de ses forces ce qu'il considérait comme son devoir.

Il leva la tête. L'aube commençait à blanchir la grande verrière. Il replia ses papiers.

Nous sommes condamnés ! dit-il. Notre recours en grâce est rejeté. Ne retardons pas plus longtemps l'heure de l'exécution !

Avant le combat.

La séance avait débuté dans une atmosphère de bonne humeur.

M. Herriot arriva le premier au banc des ministres. Il déposa sur son pupitre une serviette de cuir jaune dont les dimensions provoquèrent des « ah ! » et des « oh ! ». Il dit, en se retournant :

« Elle contient les 500 millions ! »

La serviette de M. Germain-Martin n'était pas de dimensions moins respectables, mais elle était noire.

Signe de deuil, décréta M. Ybarnégaray.

Celles qu'elle aurait voulu.

Quand le groupe socialiste discuta la question de savoir si l'on accepterait de payer en formulant des réserves, M. Bedouce qui est, en même temps que le financier, le philosophe de son parti, déclara, dans sa barbe :

« L'Amérique n'acceptera jamais qu'une seule espèce de réserves : les réserves de la Banque de France ! »

Chronique du Lot

La Lutte Antituberculeuse dans le Lot

Le rôle du Dispensaire, du Préventorium, du Sanatorium et des Colonies de Vacances.

La tuberculose par le nombre formidable de ses victimes, par ses relations avec les conditions de la vie collective, par la nature des mesures destinées à la combattre peut être considérée comme le type de ces maladies que l'on a appelées des fléaux sociaux en raison des graves répercussions qu'elles ont sur la famille et la société.

Dans un appel à la générosité des Quercynois, j'indiquais, il a quelques jours dans ces colonnes, quels avaient été les résultats des campagnes antérieures du Timbre antituberculeux et je montrais par des chiffres saisissants l'activité bienfaisante des Dispensaires du Lot.

Plus récemment, mon ami, le distingué et dévoué Inspecteur d'Hygiène, le Dr Raugé, a exposé tout l'intérêt de la vaccination des enfants par le B. C. G.

Aujourd'hui, je voudrais expliquer et préciser le rôle du Dispensaire, du Sanatorium, du Préventorium, des Colonies de Vacances, organisations utilisées pour la lutte antituberculeuse.

Il y a dans le Lot, quatre Dispensaires : à Cahors, Figeac et Gourdon créés en 1922, et à St-Céré, ouvert depuis juillet 1932 ; qui tous ont été organisés et sont administrés par le Comité d'Hygiène sociale et de défense contre la Tuberculose.

Le Dispensaire est la cheville ouvrière de la lutte antituberculeuse telle qu'elle est conçue actuellement ; ayant pour base un diagnostic de la maladie aussi précoce que possible.

Dirigé par un médecin spécialiste, n'exerçant pas en clientèle, le Dispensaire destiné à réaliser ce diagnostic précoce est outillé pour atteindre ce but. Il est pourvu d'un appareil à Rayons X et d'un laboratoire de bactériologie en vue de la recherche du bacille de Koch.

Chaque Dispensaire est en outre attaché à une ou plusieurs infirmières visitatrices d'hygiène. Particulièrement instruites, spécialisées, leur fonction consiste à instruire les familles sur les précautions qu'elles doivent prendre, à veiller sur l'entourage du malade (particulièrement sur les enfants) pour le préserver de la contagion, à provoquer ou à utiliser le concours des œuvres de bienfaisance ou d'assistance, à faire exécuter enfin les mesures d'assainissement prescrites. Elles s'abstiennent rigoureusement de toute intervention médicale.

Ces sont des éducatrices populaires, des conseillères d'hygiène pratique et non des infirmières soignant ou des gardes-malades.

C'est qu'en effet le Dispensaire ne soigne pas médicalement les malades, son rôle est exclusivement social.

Le traitement est réservé au médecin de famille. On s'est rendu compte qu'à l'action individuelle que chaque médecin exerce sur ses malades, il était nécessaire d'ajouter quelque chose pour venir confirmer, aider et favoriser cette action individuelle par une action sociale ; ce quelque chose c'est le Dispensaire. On ne sait pas assez de quelles ressources peut être un dispensaire, aussi bien pour le malade que pour le médecin ; capable de confirmer un diagnostic, d'aider aux placements, de faciliter l'établissement et la surveillance d'une prophylaxie judicieuse au foyer du malade, le Dispensaire ne peut qu'être utile et faire gagner du temps.

Le Dispensaire est le collaborateur et non le concurrent des médecins praticiens.

Un des rôles essentiels du Dispensaire consiste à effectuer les démarches nécessaires en vue du placement des malades dans les établissements de cure. Ce placement n'est pas toujours facile à réaliser ; il faut, d'abord, décider le malade et la famille à se séparer pour plusieurs mois souvent ; en deuxième lieu trouver par quels moyens financiers on couvrira les frais de séjour. Ces frais peuvent être à la charge : soit du malade qui peut être aidé suivant ses ressources ou sa situation, ou par le Comité ou par les Assurances sociales, soit de l'Assistance médicale gratuite (Etat, département, commune supportant dans ce cas chacun leur part de dépense). Une certaine diplomatie est souvent nécessaire pour arriver à réunir ces moyens financiers indispensables.

Enfin, troisièmement, il faut trouver le Sanatorium convenant à la forme particulière de l'affection du malade et dans lequel il y ait de la place immédiatement.

Toutes ces conditions nécessaires et indispensables, parfois difficiles à concilier, demandent des démarches et une

correspondance qu'il faut souvent répéter, ainsi que les concours de plusieurs administrations. Je dois dire ici que j'ai trouvé auprès des bureaux de la Préfecture du Lot, chargés de ce service l'accueil le plus aimable et le concours le plus dévoué et le plus complet.

Les Dispensaires du Lot arrivent à placer chaque année une quarantaine de malades en Sanatorium.

Qu'est-ce donc qu'un Sanatorium ? C'est un établissement de cure, situé à la campagne, établi dans des conditions de confort et d'hygiène parfaites. Là, le malade, mis au repos le plus complet, est nourri d'une façon choisie et traité par les procédés scientifiques les meilleurs et les plus récents. On lui apprend, en outre, quel mode de vie, quel régime il doit suivre pour se soigner, quelles précautions il doit prendre pour ne pas disséminer ses bacilles autour de lui. La stérilisation des crachoirs et la destruction de l'expectoration des malades est dans les Sanatoriums, l'objet des installations les plus parfaites, des soins les plus attentifs, et il faut bien être persuadé que ce n'est pas dans un sanatorium que l'on peut se contagier par défaut d'hygiène.

Cette éducation hygiénique que l'on donne au malade lui permettra, une fois son état amélioré, de revenir chez lui continuer son traitement à moins de frais, sans être un danger pour son entourage, car il saura prendre les précautions nécessaires.

Mais l'on admet aujourd'hui que toute manifestation tuberculeuse chez l'adulte est la conséquence d'une infection datant de l'enfance ; en conséquence la pierre angulaire de la lutte sera la protection de l'enfance, « protégeons la graine », disait Pasteur.

Les plus efficaces moyens de protection consistent à favoriser le relèvement de la puissance de défense de l'organisme infantile et à soustraire l'enfant à la contagion massive.

C'est là le but que cherchent à réaliser les Préventoriums qui sont des établissements destinés à recevoir des enfants atteints de formes latentes non fibreuses, atteints d'adénopathies tuberculeuses, présentant des suites de pleurésie, enfin toutes lésions légères encore, une diminution de résistance à la maladie, plutôt que la maladie réellement déclarée elle-même.

Ces établissements situés également à la campagne, soit à la mer, soit à la montagne, doivent être également pourvus des meilleures installations hygiéniques et la nourriture doit y être surveillée d'une façon toute particulière.

A côté des Préventoriums, d'autres organisations cherchent à donner à l'organisme infantile la robustesse (qui lui manque ou qu'il a momentanément perdue) en l'envoyant en séjour de quelques semaines à la mer ou à la montagne. Ce sont les Colonies de Vacances.

Tous les ans, les Dispensaires du Lot grâce aux ressources produites par la Vente du Timbre Antituberculeux peuvent envoyer de soixante-dix à quatre-vingts enfants dans les Colonies de Vacances, d'où ils reviennent engraisés et ayant fait provision de bonne santé.

Voilà sommairement indiqués les principaux organismes de la lutte antituberculeuse ; tous exigent de lourdes dépenses de fonctionnement et c'est pour couvrir ces dépenses que l'on a créé le Timbre Antituberculeux dont les recettes ne sont utilisées que pour les malades du département, il ne faut pas l'oublier.

Véhicules automobiles

Du 1^{er} décembre au 16 janvier, tous les propriétaires de véhicules automobiles ou de remorques doivent en faire la déclaration sur des formules imprimées mises à leur disposition dans les mairies. Cette déclaration est obligatoire annuellement, sauf pour les propriétaires munis du certificat d'aptitude de leur voiture délivré les années précédentes.

Dès maintenant les formules de déclaration seront délivrées dans les mairies où elles devront être rapportées, dûment remplies, avant le 16 janvier 1933, dernier délai.

Chevaux et voitures

Les déclarations de possessions nouvelles et de non-possessions de chevaux et voitures doivent être faites à la mairie, avant le 1^{er} janvier prochain.

Les personnes qui possèdent encore les mêmes animaux, ou les mêmes voitures que ceux qu'elles avaient au moment de leur dernière déclaration, seront portées sur le registre de 1933 sans qu'elles aient à renouveler leur déclaration.

Pour l'Agriculture

De notre correspondant de Saux. — Il nous a été donné de lire, écrit en grosses lettres, sur le Journal Officiel des Communes, affiché devant la mairie : « Assurances contre la grêle ». Tout le monde ne passe pas à portée pour voir ce qui peut intéresser, pas plus qu'on ne lit ce que le gouvernement porte à la connaissance de tous.

La chronique locale des divers journaux à la campagne sert bien un peu ; mais à notre simple avis, il faudrait diffuser autrement l'appel de M. le Ministre de l'Agriculture.

Il y a quelque chose à créer pour garantir l'agriculteur contre les troubles atmosphériques, mais si on attend que le paysan aille demander des explications, les divers fleaux auront le temps de s'abattre sur les récoltes. Pour arriver à bien, il faudrait quelqu'un d'autorisé pour expliquer aux travailleurs des champs ce que l'on compte faire pour eux, leur montrer le mécanisme de l'organisation projetée en leur disant la garantie qui leur sera offerte en cas de sinistre.

Qu'on n'oublie pas que rares sont, ou seront, dans les communes, ceux qui prêcheront à leurs concitoyens les avantages des assurances envisagées. Jusqu'ici, on s'en est remis à faire une déclaration à la mairie en vue d'une indemnité. Il y a eu quelques subventions accordées par l'Etat et distribuées suivant la bonne volonté de ceux chargés de la répartition. Tout le monde veut avoir part au gâteau, même s'il n'a pas de mal.

Il serait temps de dire à l'Agriculteur, en parolant le fabuliste : « Aide-toi, l'Etat t'aidera ».

Pour l'Agriculture. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Préfecture du Lot

M. Sembel, secrétaire de la sous-préfecture de Gourdon, est nommé sous-chef de division à la Préfecture du Lot.

Nous adressons à M. Sembel nos félicitations et nos meilleurs vœux de bienvenue à Cahors où il compte de nombreux amis.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que M. Bézagut, chef adjoint du cabinet du ministre de l'Education nationale, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à M. Bézagut qui est pendant plusieurs années sous-préfet de Figeac, nos bien sincères félicitations.

CAUSERIE RADIODIFFUSÉE

M. Eugène Grangé, délégué du Touring-Club de France, fera dimanche, 18 décembre 1932, à 20 h. 15 devant le micro de Toulouse-Pyrénées une causerie sur le sujet suivant : La curieuse ville de Sarlat.

Démission d'un maire

On annonce que M. Solmiac vient d'adresser sa démission de maire des Junies à M. le Préfet du Lot.

Contributions indirectes

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Philippe Barthès, passe à la recette principale de Ville-neuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise). Félicitations.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 10 au 17 décembre 1932

Naisances

Jean Gabriel, rue P-Wilson.
Castel Claude, rue P-Wilson.
Annet Marie-Céline, rue P-Wilson.
Brugidou Jean, 2, rue Foch.
Vaysses Charlotte, 53, rue Nationale.
Ferreira Jean, 37, rue St-Basile.
Publications de Mariages
Pouzeuges Ernest, menuisier, et Delcrois Yvonne, s. p., à Cahors.
Rigal Lucien, conducteur d'autos à Montfaucon (Lot) et Mianes Louise, s. p., à Cahors.
Kohlmann Robert, ingénieur à Conflans (S.-et-O.), et Reysséguier Lydie, institutrice à Cahors.
Motéjzlik François, maçon, et Nicolas Charlotte, s. p., à Cahors.
Plazen Marcelin, cultivateur à St-Cyprien (Lot), et Bassoul Denise, s. p., à Cahors.

Viens

Viens André, employé de commerce, à St-Germain-du-Bel-Air, et Sudres Odette, s. p., à Cahors.
Auzi Jean-Baptiste, industriel à Cahors, et Brie Jeanne, employée de banque, à Paris 11^e.

Mariage

Imbert Louis, employé de banque, et Cros Marguerite, auxiliaire des P. T. T.

Décès

Delteil Marcelin, cultivateur, 54 ans, aux Ramonnets.
Blavier Jean-Baptiste, pêcheur, 50 ans, rue des Trois-Baudous.
Astruy Camille, caissier du P.-O., en retraite, 60 ans, rue des Thermes.
Valmary Marie veuve Couderc, s. p., 74 ans, rue St-Urcisse, 17.
Calmète Victorine veuve Cazelon, s. p., 71 ans, rue Wilson.
Claval Claude, cultivateur, 77 ans, rue Wilson.
Annet Marie Céline 3 jours, rue Wilson.
Raynal Antoine, s. p., 77 ans, rue Wilson.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 17
DIMANCHE 18 (Matinée et soirée)

SEMAINE DE GALA

PREMIÈRE PARTIE
ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.

DASSAN

ou PILE DES PINGUINS
film sonore en couleurs naturelles

Reportage de M. Cherry Kearton, le célèbre explorateur.

DEUXIÈME PARTIE

PARIS-MEDITERRANEE
grand film parlant

Location gratuite ouverte

LA SEMAINE PROCHAINE

La Ronde des heures

PALAIS DES FÊTES-DANCING

TOUS LES DIMANCHES
ET JOURS DE FÊTES

GRAND BAL

(Matinée et soirée)

CAHORS LES TABACS

L'Administration des tabacs justifie la diminution des hectares pour la plantation dans le Lot.

La diminution porie sur le tabac varié Nijkerk (tabac à priser) planté en 1932 dans les régions de Cahors, de Figeac et dans quelques communes de l'arrondissement de Gourdon.

En 1932, les planteurs de Nijkerk ont déclaré 1.425 hectares de plantations, mais, en fait, pour des raisons probablement climatiques, ils n'ont planté que 1.227 hectares.

L'Administration a donc décidé de n'autoriser que ce nombre d'hectares pour l'année 1933.

Elle a été même un peu généreuse : elle a accordé 1.230 hectares à 3 hectares de plus.

Seulement, l'Administration reconnaît que des demandes d'autorisation de culture viennent d'être formulées — ainsi que nous l'avions indiqué — par de nombreuses communes du département, qui, jusqu'à présent ne plantaient pas du tabac.

Si ces demandes sont agréées, il faudra bien augmenter le nombre d'hectares accordés à ce jour.

Donc, on aurait pu maintenir le chiffre de 1.425 hectares qui avait été fixé en 1932 ! Ce n'était peut-être pas administratif, mais c'était logique...

L. B.

LES FRESQUES D'HENRI MARTIN

Nous avons maintes fois parlé de l'œuvre que le maître Henri Martin a réalisée pour le monument aux morts de notre ville. Ces peintures sont très belles et ont recueilli l'admiration des visiteurs du Salon où elles furent exposées.

On sait qu'elles ont été achetées par l'Etat qui en fait don à la ville de Cahors dont les ressources financières ne lui permettent pas de s'offrir un si beau morceau.

En attendant que soit, enfin, résolue la question de l'emplacement du monument, il a été sagement décidé qu'elles seraient placées dans la salle du Musée Gambetta, à la Mairie. Ainsi nos compatriotes pourront-ils les voir.

Le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts avait informé ces jours derniers la Mairie de Cahors qu'elles étaient expédiées. En effet, elles sont arrivées jeudi soir. Et on a procédé vendredi à leur mise en place.

NOEL ! NOEL !

Tous les articles pour Crèches et Arbres de Noël

clingnants, guirlandes, sujets, bougies, etc.

ALAYRAC, rue Foch, 11

Téléphone 230

Compatriote

Notre excellent compatriote, M. Dissès, ancien élève du lycée Gambetta, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Saigon, est inscrit au tableau d'avancement de la magistrature coloniale pour l'année 1933, pour un emploi de troisième degré (président ou procureur d'un tribunal de 1^{re} classe).

Nos félicitations.

Legs aux familles nombreuses

La Commission spéciale, par testament de M. Teyssie, de Touzac, s'est réunie le 15 décembre à l'hôpital-hospice de Cahors à l'effet de désigner le bénéficiaire de la rente de 500 fr. donnée tous les ans au père ou à la mère d'une nombreuse famille.

Cette somme a été attribuée à M. Riques Jean, de Cambes, père de 10 enfants.

EDEN

SAMEDI 17
DIMANCHE 18 (en soirée)

Dimanche, matinée à 15 heures

LE STABLERE RICHÉBÉ
PRÉSENTE

SPINELLY
ANDRÉ LUGUET
L'AMOUR A L'AMÉRICAINÉ

LA SEMAINE PROCHAINE
DU MARDI AU DIMANCHE

GRAND GALA

AVEC
RAIMU
DANS

LA PETITE CHOCOLATERIE

Un rabais sérieux

Dans la chronique de la Corrèze, à Tulle, notre excellent confrère de « La Dépêche » publie la note suivante :

AUX BOULANGERS

« On nous communique avec prière d'insérer la note suivante :
« Le 9 décembre dernier a eu lieu l'adjudication pour la fourniture du pain à l'hôpital de Tulle.
« Le boulanger qui a été déclaré adjudicataire et qui est président du syndicat a fait un rabais de 0 fr. 16 par kilo sur le prix de taxe.
« Qu'en pensez-vous messieurs les boulangers ? — Un ancien boulangier.
« Et notre confrère fait suivre cette note des réflexions suivantes :
« Nous ignorons ce que pensent les autres boulangers du rabais fait par leur collègue pour enlever l'adjudication, mais ce dont nous sommes à peu près certains, c'est que le boulanger en question n'a pas agi par philanthropie, mais bien parce que, même à ce prix-là, il y trouve encore son affaire. »

Syndicat des Institutrices et Instituteurs

Le Conseil syndical se réunira à la Bourse du Travail de Cahors le jeudi 22 décembre à 11 heures. — Le Secrétaire : MIRABEL.

Placement des ouvriers boulangers

Le Département du Lot informe les ouvriers boulangers et les Patrons qu'il vient d'ouvrir un bureau de placement au Siège du Syndicat, Café de Bordeaux, à Cahors. Pour les offres, envoyer 2 fr. en timbres-poste pour les frais de réponse. Les demandes sont gratuites. Pour tous renseignements concernant le Syndicat, adhésion, etc., adresser la correspondance au Secrétaire du Syndicat des ouvriers boulangers du Lot, Café de Bordeaux, Cahors.

Accident

M. Grimal, homme d'équipe au P.-O., au cours de son travail, a été blessé au pied droit.

En déplaçant un pylône

En déplaçant un pylône sur le Boulevard Gambetta, M. Ayrol, ouvrier électricien a été blessé par le levier qui servait à soulever le pylône.

Musée de Cahors

12 jours d'incapacité de travail.

UN GRAND PAS DANS LE DOMAINE DE LA BEAUTE

On nous confirme que Marceline SÉBALT, l'éminente spécialiste de l'Hygiène du visage, créatrice de PHEBEL, aliment complet pour l'épiderme, a confié la vente de ses produits de beauté à une toute première maison de la place.

Nous apprenons en même temps qu'une démonstration de sa méthode aura lieu chez son Concessionnaire : **Monsieur POPOVITCH, Parfumeur, 4, rue Maréchal-Foch, CAHORS, Tél. 170, du 20 décembre au 30 décembre**

L'examen de l'épiderme et les conseils seront donnés à titre absolument gratuit pendant la durée de la démonstration. Cette nouvelle satisfaction, nous le savons, toutes les élégantes de notre ville, qui hausseront de leur présence l'éclat de cette manifestation de beauté.

Vol

M. Boule avait laissé son auto en stationnement en ville et s'était rendu au cinéma.

Quand il revint, il constata qu'un bouchon-radiateur d'une valeur de 130 fr. avait été volé. Il a porté plainte.

Arrestation

Mercredi matin, la gendarmerie était informée qu'un individu était monté dans le train à Calvignac et se rendait à Cahors.

Cet individu est soupçonné de vols commis en Corrèze. Il a été arrêté en gare de Cabessut.

Grave accident

M. Roussilhes, de Capmiol, faisait boire une vache dans l'étable, quand celle-ci devint subitement furieuse en entendant le chien aboyer près de son veau. D'un coup de corne, elle renversa son maître qu'elle se mit à piétiner en beuglant, et ce n'est qu'avec peine que M. Roussilhes fils, put délivrer son père.

La victime a une partie du visage mise à nu jusqu'à l'os, avec l'oreille arrachée et quatre côtes brisées. Cependant, grâce aux soins immédiats que lui a donnés M. le docteur Lassalle, et sauf complications internes, on compte sur la guérison.

A L'OCCASION

des Fêtes de Noël et du Premier de l'an, vous trouverez, pour vos cadeaux, un choix d'objets utiles et de meilleur goût, en articles de Paris, créations Lancel, Maroquinerie, Parapluies, Mallettes et Trousses de voyage, chez

Rigal-Bédoué

Pour l'Homme chic, Rayon spécial des dernières nouveautés en cravates, chemises, écharpes etc...

Malfaiteur

Mardi soir, vers 5 heures, M. Farge, négociant à Cahors, avait garé son auto sur la grand-place, en face du théâtre municipal, et s'était rendu au Grand Café du Théâtre à Brive.

A sa sortie, voulant remettre sa voiture en marche, il ne trouva pas la manivelle. Après quelques minutes de recherches, il l'aperçut à une dizaine de mètres de la voiture et constata que la manivelle où il avait son lingé de rechange, avait disparu.

S'il s'empressa de déposer une plainte à la police. Une enquête fut ouverte aussitôt.

On suppose qu'un malfaiteur a voulu s'emparer de l'automobile, mais que, n'ayant pu la mettre en marche, il a emporté la manivelle.

GRAVE IMPRUDENCE

C'en est une que de partir en voyage ou de sortir par mauvais temps sans avoir sur soi un étui-pochette de Comprimés de Broncodyl, qui arrête la toux en quelques heures et jugulent un rhume en trois jours. Toutes pharmacies et pharmacies Mirouze, 6, Bd Gambetta, et Artigue, 36, Bd Gambetta, à Cahors.

Anciens combattants

Nous recevons de notre ami, M. Pédelmas, président de la Fédération des A.C.N.P. du Lot, la lettre suivante que nous publions volontiers :

« Monsieur le Directeur,

« Vous avez relaté en quelques lignes, dans le « Journal du Lot » de mercredi 14 décembre, la réunion du « Bureau de la Fédération des anciens combattants » qui s'est tenue à la mairie de Cahors, le dimanche 11.

« Si le rédacteur de ce court entrefilet n'avait pas mentionné le nom de l'un des nôtres, nous n'aurions pas identifié, à l'origine de ce compte rendu fantaisiste, l'Assemblée semestrielle du Conseil d'Administration de la Fédération départementale des A.C.N.P.

« Aucun des camarades cantonnais présents dimanche — et moins que tout autre celui qu'on a cité — n'aura pu comprendre que de nombreuses observations aient été présentées ». La doctrine qui nous unit favorise l'ambiance tout amicale de nos séances : les délégués discutent sous le signe d'une camaraderie soucieuse surtout de concilier leurs résolutions et d'harmoniser leurs décisions.

« C'est pour affirmer l'unité d'un programme à la réalisation duquel tendent nos efforts confondus, pour éviter à nos adhérents une équivoque possible sur le sens de nos délibérations privées, que nous vous prions de bien vouloir insérer dans votre prochain numéro notre brève protestation.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements, l'assurance de nos distingués sentiments. »

L. PÉDELMAS.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par suite de leur impersonnalité, ils ne nous avaient pas paru nécessiter une vérification.

Il nous en coûte d'autant moins de nous prêter à cette mise au point que nous assistons, bien entendu, aux séances du bureau de la Fédération, les renseignements très généraux que nous avons donnés étaient forcément de seconde main et que, par

A 92 ans il monte l'escalier en courant

Sa fille est fière de le voir aussi alerte

« L'estime qu'il est de mon devoir, écrit Mme A.-J. W., d'exprimer ma reconnaissance pour les merveilleux résultats que mon père a obtenus avec les Sels Kruschen. On devrait réellement les appeler « Sels Miracles ». Il a 92 ans et il se porte comme un charme. Il va et vient constamment et peut monter et descendre l'escalier en courant. Ses amis s'étonnent de le voir toujours alerte et jamais fatigué. Il leur donne volontiers son secret : « une dose régulière de Sels Kruschen tous les matins ». Nous recommandons toujours les Sels Kruschen à tous nos amis. A mon avis, il devrait y en avoir dans toutes les familles. »

Mme A.-J. W.
La plupart des gens vieillissent bien avant leur heure, parce qu'ils négligent cette précaution capitale — plus qu'une précaution même, un besoin — le nettoyage interne de l'organisme. Finalement, ils prennent un jour la saine habitude des Sels Kruschen — une pincée chaque matin. Alors, ils commencent à éliminer de leur organisme tous les résidus, tous les poisons. Un sang nouveau, propre et vigoureux, court dans leurs veines. Et presque aussitôt ils s'aperçoivent que leur jeunesse est revenue ; ils se sentent jeunes, énergiques et heureux. En un mot, ils connaissent cette fameuse sensation qu'éprouve celui « qui prend du Kruschen ». Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

Cajarc

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Cajarc est convoqué pour dimanche, 18 décembre, à 10 h. du matin. Ordre du jour : session de novembre, nomination des commissaires chargés de l'établissement de la révision des listes électorales ; questions diverses. Espérons que les assistants seront nombreux.

Nécrologie. — C'est avec beaucoup de peine que la population cajarcquoise a appris la mort subite de M. Pierre Goutel dont les autobus desservait la ligne Figac-Cajarc-Limogne avec une régularité parfaite.

Nous adressons à notre confrère, M. Goutel père, à la veuve de M. Pierre Goutel et à toute la famille, nos plus sincères et plus vives condoléances.

La Ste-Cécile. — Dimanche 11 décembre 1932, notre excellente société musicale l'Alliance Cajarcquoise a célébré sa fête de Ste-Cécile. Après avoir fait un brillant tour de ville, un banquet à eu lieu au restaurant Cournéde où un menu excellent attendait les membres. La plus grande gaieté a dominé pendant le repas.

Après-midi, brillant concert sur la place du Folraïl qui nous a permis de constater les progrès de l'Alliance sous l'excellente direction de son dévoué chef, M. Couyba. Enfin le soir un bal des plus animés a duré jusqu'à minuit.

Marcihac

Foire. — Notre foire favorisée par le temps, a été assez importante. Voici les cours : Gros bœufs, de 4.500 à 6.000 fr. ; bœufs moyens, 3.400 à 5.000 fr. ; bouvillons, 1.000 à 2.000 fr. ; vaches, 3.000 à 4.000 fr., le tout la paire.

Brebis, 100 à 200 fr. pièce. Petits cochons, 150 à 200 fr. pièce. Poules et poulets, 5 fr. la livre. Lièvre, 30 à 40 fr. pièce. Lapins, 7 à 8 fr. pièce. Œufs, 8 fr. la douzaine.

Rudelle

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir que Mme et M. Castel, conseiller municipal, sont les heureux grands-parents d'un superbe garçon. Nous leur adressons nos plus sincères félicitations avec nos meilleurs vœux de santé pour la jeune maman et le petit bébé.

COURONNES MORTUAIRES MAZVRAC rue Mar-Foch CAHORS

une bonne huile pour la table !



Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foire de Ste-Luce. — Temps pluvieux, mais grande affluence, malgré cela. Tous les marchés bien approvisionnés. Beaucoup d'affaires traitées. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, 140 à 175 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, 150 à 180 fr. ; moutons de boucherie, 3 à 3 fr. 75 le kilo ; agneaux de boucherie, 5 fr. le kilo ; pores de charcuterie, 310 à 350 les 50 kilos ; porcelets, 150 à 250 fr. la pièce ; oies grasses, 6 fr. ; oies (plumées), 7 fr. ; poulets de grain, 4 fr. 50 ; poules, 3 fr. 50 ; dindes, 3 fr. 50 ; canards, 3 fr. 50 ; lapins domestiques, 2 à 2 fr. 50 ; lapins de garenne, 5 fr. ; Foies d'oie, 25 à 28 fr. ; truffes, 30 à 35 fr. le tout la livre ; noix, 60 à 70 fr. le sac de 90 litres ; blé, 28 fr. le carton de 30 litres ; seiges, 25 fr. le carton de 30 litres ; maïs, 22 fr. le carton de 30 litres ; pommes de terre, 10 fr. le carton de 30 litres ; œufs, 7 fr. la douzaine.

Probité. — Trouvé : une paire de ciseaux de couturière, par Mme Capy, rue Sourde ; une pochette contenant un peu d'argent, par Mlle Renée Cussac, rue du Colonel Taillade ; une clé par M. Delbos Albert, à Malepique ; un pied en fer de bottier, par M. Julie fils, rue de la Mairie ; un jeu d'outils pour automobile, par Mme Bouillouina Emile, au Bos de Prouillade.

Bal de l'Union Sportive. — Le bal offert par l'Union Sportive à ses sociétaires et à ses membres honoraires est fixé au dimanche 1^{er} janvier. Le Comité apporte à sa préparation tous ses soins afin que cette fête de jeunesse et d'entrain laisse le meilleur souvenir à tous ceux qui y assisteront.

L'orchestre jazz-band composé d'excellents éléments de notre Union Musi-

VOTRE GRAND-MERE employait déjà la Lessive Phénix, elle avait de l'expérience. Pourquoi changez-vous ? Restez fidèle à ce bon vieux produit, honnête, parfait. Exigez-la. LESSIVE PHÉNIX

cale sera renforcé par le remarquable virtuose accordéoniste Valade que tout le monde a applaudi au dernier bal.

Tout sera prévu pour qu'une gaîté de bon aloi ne cesse de régner au cours de cette soirée que notre jeunesse, se rappelant le succès des années précédentes, attend impatientement.

Sur présentation la carte de membre honoraire donnera droit à l'entrée gratuite pour son titulaire.

Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Payrignac

Hyménée. — Mardi a été célébré le mariage de Mlle Henriette Tocaven, des Vitailles, avec M. Fernand Boudoire, des Vitailles également et employé des tramways à Toulouze.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

St-Denis-près-Martel

Accident évité. — M. Fargeas et sa fille, domiciliés aux Quatre-Routes, traversaient la voie ferrée, lorsqu'un train arriva. Ils allaient être heurtés, lorsque M. Morabilles, de Bretenoux, voyant le danger se précipita sur eux et les attira vers lui.

Tous les trois tombèrent sur le trottoir, mais personne n'eut de mal.

Grâce à sa présence d'esprit, à son sang-froid, M. Morabilles a pu, ainsi, éviter un double accident.

Salvia

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent et distingué compatriote, M. Bos Lucien-Jean, frère du sympathique négociant en grains de notre ville, brigadier chef de police à Paris, affecté au service technique de la circulation de la Capitale, vient d'être inscrit au tableau d'avancement avec le numéro 1 pour le grade d'inspecteur principal.

Nos bien sincères félicitations à notre distingué compatriote.

Cinéma. — Dimanche soir dans la salle de la mairie aura lieu, en notre ville, une grande soirée cinématographique, donnée par la Section des Anciens Combattants pour l'amélioration de ses caisses de secours.

De nombreux films passeront sur l'écran.

Toute la population de Salvia voudra assister à cette soirée pour honorer les héros de la Grande Guerre et collaborer ainsi à l'entente des anciens combattants.

L. CHABERT.

Dégagnac

Auto en danger. — Un négociant en noix de St-Germain-du-Bel-Air, M. L. se rendait la semaine passée, en auto, au village du Mastault, accompagné de son courtier de Lavercaillère.

Voulant éviter le détour que fait la route, M. L. s'engagea imprudemment dans un chemin rural peu praticable, par ses profondes ornières et sa largeur, à certaines autos.

Arrivé en vue du village, le chemin et l'écartement des roues ne s'étant plus trouvés en rapport, M. L. dut bloquer précipitamment les freins pour éviter une chute verticale de plus de trois mètres, la roue gauche avant n'ayant plus de point d'appui solide sur le sol.

Grâce aux secours accourus et avec l'aide d'un gros attelage de bœufs, la culbute de l'auto a pu être évitée.

M. L. sera à l'avenir plus prudent.

Condat

Hyménée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de Mlle Yvonne Bait avec M. Edmond Costes.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Quatre-Routes

Auto contre camion. — Mercredi, 14 décembre, le camion de M. Lavayssiède, de Carennac, a été tamponné par une camionnette venant de Meyssac, et pilotée par un marchand de volailles de cette commune.

Le choc fut rude. Mais il n'y a eu que des dégâts matériels. Les personnes qui étaient dans les deux voitures n'ont pas été blessés.

DÉPÊCHES

Paris, 10 h. 50.

La crise ministérielle

Paris. — M. Paul-Boncour a repris ce matin ses consultations. A 9 heures, il a reçu M. Chautemps, suivi de M. Renaudel et de M. Frot.

Avant d'être introduit, M. Renaudel a déclaré aux journalistes : « Je parle avec Paul-Boncour des possibilités de la participation socialiste en vue de laquelle, le Congrès pourrait être convoqué demain. »

Un roi malade

Bucarest. — Le roi Carol a été obligé de s'aliter, à la suite d'une refroidissement contracté à la chasse.

Le raid Le Cap-Londres

Oran. — Amy Molisson a quitté ce matin, à 5 heures, l'aérodrome de La Senia pour Londres. C'est la dernière étape de son raid Le Cap-Londres.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur et Madame ARTIGALAS Jean ; Monsieur Léon AGIE, à Saïgon ; Monsieur et Madame FOISSAC ; Monsieur et Madame ARTIGALAS Gaston, et leur fille Monique et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Gabriel AGIE

survenu à Vichy.

Les obsèques auront lieu lundi, 19 décembre, à 9 heures. Réunion : Quai Cavaignac.

SENSATIONNEL !!!

UNE RÉVOLUTION MERVEILLEUSE DANS L'INDEFRISABLE

Nouveau Procédé breveté ZOTOS

Ce système permet l'Indéfrisable :

SANS APPAREIL

SANS ÉLECTRICITÉ

Un Sachet seul suffit et vos cheveux seront merveilleusement Ondulés et Bouclés à l'Indéfrisable.

Maison POPOVITCH

Spécialiste d'Indéfrisable tous systèmes

Tél. : 170, CAHORS.

Ecole Professionnelle de Sténo-dactylographie

Palmarès des épreuves du 4 décembre 1932 :

Epreuves à 100 mots : A. Capy, T.-B. ; R. Reuilhes, B.

Epreuves à 90 mots : J. Bosc, B.

Epreuves à 60 mots : M.-L. Valade, T.-B.

Mécanographie : A. Capy, degré supérieur ; J. Bosc, R. Reuilhes, degré élémentaire.

14, Avenue de la Gare, CAHORS

AUTOMOBILISTES!

Demandez les avantages que procure

L'OFFICE AUTOMOBILE DU SUD-OUEST

AGENCE A CAHORS

3, Avenue du Nord

Actuellement : 4.900 adhérents

Une découverte intéressante D'ONDULATION INDEFRISABLE

SANS APPAREIL

SANS ELECTRICITE

SALONS NINY ET ROGER

Diplômes et Médailles de la Chambre Syndicale des Maîtres Coiffeurs de Paris

Téléphone 312. 5, rue Wilson, Cahors

Station Electrique Auto

J. GUIGNES

RECHARGE ACCUS

Place St-Laurent, CAHORS (Lot)

ALLANT A TOURS

le Service rapide Paul NOYER prendrait marchandises ou meubles

S'adresser : rue Président-Wilson

VINS

Halle de Cahors

Vins fins. Champagnes mousseux. Liqueurs. Eaux minérales. Toutes les sources. Livraison à domicile.

A. LACOMBE

Successeur de M. GRELET

Halle de Cahors

Commandes téléphoniques : MAISON LAYE, n° 277

Monuments funéraires

J. REILHES

Pont de Cabessut, CAHORS

Caveaux en marbres, granits

pierres et granito

PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE

A VENDRE

à 20 kilomètres de Cahors

MAISON

DE CONSTRUCTION RECENTE

comprenant 6 belles pièces, 3 au rez-de-chaussée, 3 au 1^{er}. Electricité, Grenier, grande cave, vaste garage avec sous-sol, jardin potager, environ 1.800 m². Très belle situation. Pêche, chasse.

Pour tous renseignements s'adresser à M. AUSSET, notaire à St-Géry et à M. ROUQUIE, propriétaire aux Masseries, par St-Géry (Lot).

Pour tout ce qui concerne la MACHINE à écrire et le DUPLICATEUR, adressez-vous à un mécanicien spécialiste, lui seul a qualité pour vous donner une garantie vraiment effective.

DESBOURDIEU, mécanographe

Passage d'Agen (Lot-et-Garonne)

PLUS D'IVROGNES

POUDRE JANELO. Boîte : 10 fr. 90

Lab. JANELO, JEUMONT (Nord)

Anticéphalique rapide. — Ventes Pharmacies.

CULTIVATEURS, demandez...

LES ENGRAIS D'AUBY (NORD)

Engrais spécial pour la culture du Tabac

Engrais spéciaux pour toutes cultures et viticulture

ENGRAIS ORGANIQUES à base de nitrate de potasse et de vinasse de betteraves

En vente : Agent BOUISSOU

Chalet Gabriel, route de Paris - CAHORS.



Peugeot

A ROUES AVANT

INDEPENDANTES

avec amortisseurs hydrauliques à double effet

DONNE

UNE SÉCURITÉ TOTALE

à toutes les allures et sur tous terrains.

La preuve en est fournie par les moyennes imbattables de la

Les cond. int. 201 à partir de

16.200

301

Les cond. int. 301 à partir de

19.900

Convoquez-nous pour un essai gratuit sans aucun engagement de votre part

Grand Garage DELCROS-BARAT et Cie

Place Gambetta, CAHORS (Lot). — Tél. 45

Fourrures

Pelleteries

A une femme..., offrez-lui une belle fourrure vous lui ferez toujours plaisir.

Afin de vous permettre de choisir, la

Maison **BESOMBES-ARNOUIL**, 3,

rue Maréchal-Joffre, à CAHORS, organise

dans ses vitrines un superbe étalage de

fourrures, et vous présente dans ce qu'il

y a de mieux les dernières nouveautés de

la saison.

Le Syndicat des PATRONS COIFFEURS DE CAHORS.

ZOTOS!... ZOTOS!... ZOTOS!...

EST LE NOUVEAU PROCÉDÉ D'ONDULATION INDEFRISABLE

Sans appareil, sans électricité

Tous Systèmes. Enroulage pointe, Enroulage racine

Mesdames,

Adressez-vous à votre Coiffeur habituel, il connaît ce procédé, rapporté

par plusieurs Patrons Coiffeurs de Cahors, délégués à la première démonstration faite à Paris le 12 décembre.

Le Syndicat des PATRONS COIFFEURS DE CAHORS.

l'élevage du porc



C'est aussitôt après le sevrage qu'il convient de donner aux porcelets la FARINE ATÉ, car à ce moment elle est indispensable.

Trop souvent, en effet, l'alimentation du porcelet ne contient pas assez de produits minéraux. Le porcelet engraisse difficilement, ses os, restent faibles, friables et fragiles, ses muscles mous.

Si, au contraire, vous complétez l'alimentation de vos porcelets avec la dose indiquée de FARINE ATÉ, le tableau est tout différent. Le porcelet engraisse rapidement. Les os sont durs, la charpente solide, les poils sont soyeux et les muscles fermes.

Comment expliquer ces faits ? Les sels de chaux, grâce aux vitamines naturelles de la FARINE ATÉ sont entièrement assimilés et viennent se fixer et se condenser sur le squelette primitif, apportant avec eux la force et la résistance.

Le phosphore voit également son action augmenter sous l'action des mêmes vitamines. Toutes les cellules participent à son action bénéfique. La circulation s'élargit et le sang riche et pur apporte à tous les organes la force.

A la suite, quelques semaines avant qu'elle mette bas, donnez la quantité indiquée de FARINE ATÉ. Elle transmettra à ses petits un sang riche et pur. Continuez après la naissance des gorets aussi longtemps qu'elle les nourrit, son lait sera plus nourrissant et plus abondant.

LA FARINE ATÉ

Dépôt général : Laboratoire St-Yves, St-BRIEUC

Dépositaire : M. MEZOUNIAL, représentant à SARLAT (Dordogne).

PRETS pour tous dép. 4.000 fr. à 1 million 4 0/0 l'an. S. gar.

rembours. de 1 à 20 ans. Avance pr tous besoins, même personnel. S'adres. : L'Inter-Crédit André, 45, Bd de Belleville, Paris XI^e, pr. République. Fondé en 1898. Réponse et solution rapides.

Pour vous chauffer cet hiver!

M. LAFON, émondeur des arbres du Boulevard Gambetta, informe le public qu'il vend des fagots résultant de l'émondage, au prix de 20 centimes. S'adresser sur place.

AGENTS Placiers demandés pour cafés torréfiés depuis postal 3 k. fco.

16 belles primes gratuites utiles au choix. Dem. dét. et cond. Paiement après vente. Fortes remises. Brulerie MORANCHO Frères, SALON DE PROVENCE.

TRAVAIL CHEZ SOI assuré sur machine à tricoter, catalogue gratis. — Laines toutes nuances, prix de fabrique. Ecrire : La Laborieuse, 10, quai d'Orléans, Nantes.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

